



## Sommaire du n° 33 – Novembre 2008

- Assemblée Générale Extraordinaire 2008
- Assemblée Générale Extraordinaire 2008 (uniquement si l'A.G.E. du 17 novembre n'atteint pas le quorum)
- Assemblée Générale Ordinaire 2008
- Prochaines compétitions et stages
- Vestiaires CLUB



# Spécial

# Assemblée Générale

## Assemblée Générale Extraordinaire 2008

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de STRASBOURG EAUX VIVES qui aura lieu le

***Lundi 17 novembre 2008 à 19 heures précises***  
***Au Siège Social sis à Strasbourg, 36, rue Pierre de Coubertin***

Ordre du Jour :

- Modification des Statuts suivant projet joint.

**Au cas où le quorum nécessaire ne serait pas atteint (un quart plus un membre) soit environ 45 membres à jour de cotisations, l'assemblée générale extraordinaire est reconvoquée le 6 décembre 2008.**

Pour le Comité de S.E.V.

Daniel SOERENSEN

### **MODIFICATIONS DES STATUTS proposées par le Comité Directeur**

#### **Ancienne Rédaction**

##### **Article 3 : Moyens d'actions**

Les moyens d'actions de l'Association sont :

- 
- L'organisation d'animations touristiques payantes pour les membres occasionnels ou des pratiquants non membres.
- L'organisation de circuits de découvertes, de randonnées et d'expéditions.
- L'organisation de séances d'animations scolaires.
- La tenue de réunions d'information.

##### **Article 7 : Composition**

L'Association se compose de membres actifs, de membres passifs, de membres temporaires et de membres d'honneur.

- a) Les membres actifs
- b) Les membres passifs
- c) Les membres occasionnels
- d) Sont appelés membres occasionnels les membres de l'Association qui participent occasionnellement à une ou plusieurs activités proposées et qui s'acquittent d'une cotisation temporaire.
- e) Les membres d'honneur

Il est tenu par le Comité Directeur une liste de tous les membres de l'Association.

##### **Article 25 : Vérificateurs aux Comptes**

Les comptes tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par deux vérificateurs aux comptes.

Ceux ci sont élus pour un an par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont rééligibles. Ils doivent présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes un rapport écrit sur les opérations de vérifications.

Les deux vérificateurs aux comptes ne peuvent pas faire partie du Comité Directeur.

#### **Nouvelle Rédaction**

##### **Article 3 : Moyens d'actions**

Les moyens d'actions de l'Association sont :

- 
- L'organisation d'animations touristiques payantes pour les membres **temporaires** ou des pratiquants non membres.
- L'organisation de circuits de découvertes, de randonnées et d'expéditions.
- L'organisation de séances d'animations scolaires.
- La tenue de réunions d'information.

##### **Article 7 : Composition**

L'Association se compose de membres actifs, de membres passifs, de membres temporaires et de membres d'honneur.

- f) Les membres actifs
- g) Les membres passifs
- h) Les membres temporaires
- i) Sont appelés membres temporaires les membres de l'Association qui participent occasionnellement à une ou plusieurs activités proposées et qui s'acquittent d'une cotisation temporaire.
- j) Les membres d'honneur

Il est tenu par le Comité Directeur une liste de tous les membres de l'Association.

##### **Article 25 : Contrôle des Comptes financiers**

Les comptes financiers tenus par le trésorier sont vérifiés annuellement par :

- deux vérificateurs aux comptes qui sont élus pour un an par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont rééligibles. Ils doivent présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes un rapport écrit sur les opérations de vérifications. Ils ne peuvent pas faire partie du Comité Directeur.

**Ou (en fonction de la législation)**

- **par un Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel de Colmar désigné par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 années. Il doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes un rapport écrit sur les opérations de vérifications. Il ne peut pas faire partie du Comité Directeur.**

**En gras : modification à apporter**

---

## **Assemblée Générale Extraordinaire 2008 (uniquement si l'A.G.E. du 17 novembre n'atteint pas le quorum)**

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l' ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de STRASBOURG EAUX VIVES qui aura lieu le

***Samedi 6 décembre 2008 à 15 heures précises***  
***Au Siège Social sis à Strasbourg, 36, rue Pierre de Coubertin***

Ordre du Jour :

- Modification des Statuts suivant projet joint.

Cette assemblée ne servira que si le quorum n'est pas atteint le 17 novembre 2008.

Pour le Comité de S.E.V.

Daniel SOERENSEN

---

## **Assemblée Générale Ordinaire 2008**

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de STRASBOURG EAUX VIVES qui aura lieu le

***Samedi 6 décembre 2008 après l'A.G.E. si besoin***  
***Au Siège Social sis à Strasbourg, 36, rue Pierre de Coubertin***

Ordre du Jour :

- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2008
- Rapport moral du Président
- Rapport d'Activité du Secrétaire Général
- Rapport Financier du Trésorier Général
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Décharge au Comité Directeur pour la gestion 2007 - 2008
- Présentation des Candidats au Comité Directeur (1)
- Election des Membres du Comité Directeur (2) (3)
- Intervention des Personnalités
- Fixation de la cotisation pour l'année 2009-2010
- Présentation et adoption du Budget Prévisionnel 2008-2009
- Clôture de l'Assemblée et Verre de l'Amitié

M. AMIR TAHMASSEB Marc

M. SOERENSEN Daniel

M. AMIR TAHMASSEB Marc

M. FARRUDJA Ludovic

M. SCHNEIDER Grégory

8 postes à pourvoir

M. FARRUDJA Ludovic

Pour le Comité de S.E.V.

Daniel SOERENSEN

Membres démissionnaires : Melle MARZOLF Helgard – Mrs AMIR TAHMASSEB Marc – HUGUET Cyril – MIRBACH Norbert  
+ 4 postes vacants

**(1) Les candidatures pour le Comité Directeur sont à faire sur le formulaire disponible au tableau devant le bureau et à déposer au siège au plus tard 8 jours avant l'Assemblée Générale soit le 29 novembre 2008.**

(2) Seuls les membres depuis plus de 6 mois et à jour de leur cotisation et âgées de plus de 18 ans peuvent se présenter au Comité Directeur (article 12 des statuts).

(3) Seuls les membres depuis plus de 6 mois et à jour de leur cotisation et âgées de plus de 16 ans peuvent voter (article 11 des statuts).

## Prochaines compétitions et stages

<i>Eaux Vives</i>		<i>Course en Ligne</i>	
Du 15 au 16 novembre 2008	Sélection Interrégionale Classique à Conflans sur Lanterne	Le 29 novembre 2008	Test interrégional pour la filière de haut niveau à Dijon
Le 23 novembre 2008	Championnats d'Alsace Classique à Colmar	Le 30 novembre 2008	Regroupement Interrégional d'Automne à Auxonne
Le 29 novembre 2008	Test interrégional pour la filière de haut niveau à Dijon		
Le 1 <sup>er</sup> février 2009	Cross des Pagayeurs à Strasbourg Bagersee	Le 1 <sup>er</sup> février 2009	Cross des Pagayeurs à Strasbourg Bagersee

Contact : Daniel SOERENSEN au 03.88.31.49.00

## Vestiaires CLUB

Pour vos achats de Noël, nous avons choisi une gamme complète de vêtements de la marque ERIMA aux couleurs du club.

En plus du survêtement traditionnel, nous vous proposons les articles suivants :

Survêtement coupe Homme	Tailles de 4 à 12	75,00 €
Survêtement coupe Femme	Tailles de 4 à 12	75,00 €
Survêtement coupe Jeune	Tailles de 0 à 3	75,00 €
T-Shirt	Tailles de 0 à 12	25,00 €
Sweat Shirt	Tailles de 4 à 12	35,00 €
Coupe Vent Erima	Tailles de 6 à 7	30,00 €
Veste de Coach	Tailles de 6 à 7	80,00 €

Arrivage de Helly - Hanssen – vêtements isothermiques :

<b>Helly Hanssen Manches Courtes et Manches Longues :</b>	<b>32,00 €</b>
<b>Jupes kayak Course en Ligne</b>	<b>40,00 €</b>
<b>Manchons néoprène :</b>	<b>25,00 €</b>
<b>Coupe vent CEL (NOUVEAU)</b>	<b>30,00 €</b>

Nous vous attendons tous les samedis pour prendre vos commandes.

Contact : Daniel SOERENSEN ou Ludovic FARRUDJA au 03.88.31.49.00

Publication SEV  
36, rue Pierre de Coubertin  
67000 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.31.49.00  
Fax : 03.88.31.42.99  
Email :  
accueil@strasbourgeauxvives.org  
http://www.strasbourgeauxvives.org

